

Conseil Municipal du 12 mars 2012

Compte-rendu

Etai^{ent} présents : BIC Vincent, BONAVENTURE Alain, CLARY Bernard, DURET Chantal, EMIN Bernard, MARTINOD Christian, MARTINOD Marie-Christine, MATHIEU Frédéric, RAFFORT Lionel, ROTHAN Gabrielle, TERRIER Jean-Luc, THOLLON Béatrice.

Etai^{ent} absents ou excusés : BONAZZI Roger, DELETRAZ Julien,
BONAZZI Roger avait donné pouvoir à MARTINOD Christian, DELETRAZ Julien à MARTINOD Marie-Christine.

Monsieur MATHIEU Frédéric est désigné secrétaire de séance

*Préalablement à l'examen de l'ordre du jour, le Conseil Municipal **APPROUVE à l'unanimité** le procès-verbal de la séance du 13 février 2012 et signe le registre des délibérations.*

1) **Budget Général – Budget Primitif 2012**

Le projet du budget primitif 2011 du budget général s'équilibre de la façon suivante :

- En section de Fonctionnement à **2 595 380 €**
- En section d'Investissement à **2 164 622 €**

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir approuver le projet du Budget Primitif qui s'établit comme suit :

Section de Fonctionnement (montants en Euros)

DEPENSES	
011 Charges à caractère général	558 887.00
012 Charges de personnel	709 900.00
022 Dépenses imprévues	20 000.00
023 Virement à la section d'investissement	1 019 567.00
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	6 100.00
65 Autres charges de gestion courante	159 526.00
66 Charges financières	120 100.00
67 Charges exceptionnelles	1 300.00
TOTAL	2 595 380.00

RECETTES	
002 Excédent de fonctionnement reporté	543 968.67
013 Atténuation de charges	10 950.00
70 Produits des services du domaine	183 200.00
73 Impôts et taxes	1 183 467.00
74 Dotations et participations	609 288.00
75 Autres produits de gestion courante	61 700.00
76 Produits financiers	6.33
77 Produits exceptionnels	2 800.00
TOTAL	2 595 380.00

Section d'Investissement

DEPENSES	
020 Dépenses imprévues	20 000.00
16 Remboursement d'emprunts et dettes	161 714.00
20 Immobilisations incorporelles	181 033.00
21 Immobilisations corporelles	189 122.00
23 Immobilisations en cours	1 585 153.00
27 Autres immobilisations financières	27 600.00
TOTAL	2 164 622.00

RECETTES	
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	239 748.95
021 Virement de la section de fonctionnement	1 019 567.00
040 Opération d'ordre de transfert entre section	6 100.00
10 Dotations, Fonds divers et réserves	544 232.05
13 Subvention d'équipement.	218 974.00
21 Cession Immobilisations corporelles	136 000.00
TOTAL	2 164 622.00

Aussi, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **APPROUVE** à l'unanimité le Budget Primitif 2012 du Budget Général.

2) Budget Annexe de l'Eau – Budget Primitif 2012

Le projet du budget primitif 2012 du budget de l'eau s'équilibre de la façon suivante :

- En section d'Exploitation à **483 237 €**
- En section d'Investissement à **349 128 €**

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir approuver le projet du Budget Primitif qui s'établit comme suit :

Section d'Exploitation (montants en Euros)

DEPENSES	
011 Charges de gestion	228 390.00
012 Charges de personnel	60 500.00
022 Dépenses imprévues	3 676.46
023 Virement à la section d'investissement	107 228.00
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	58 802.54
65 Autres charges de gestion courante	1 000.00
66 Charges financières	13 200.00
67 Charges exceptionnelles	10 440.00
TOTAL	483 237.00

RECETTES	
002 Excédent antérieur reporté	85 277.27
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	10 969.02
70 Vente de produits fabriqués, prestations	367 490.71

75 Autres produits de gestion courante	12 000.00
76 Produits financiers	7 500.00
TOTAL	483 237.00

Section d'Investissement

DEPENSES	
020 Dépenses imprévues	3 880.20
040 Opérations de transfert entre section	10 969.02
16 Remboursement d'emprunts et dettes	43 048.00
21 Immobilisations corporelles	15 600.00
23 Immobilisations en cours	275 630.78
TOTAL	349 128.00

RECETTES	
001 Excédent antérieur reporté	125 486.79
021 Virement de la section de fonctionnement	107 228.00
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	58 802.54
10 Apport, dotations, réserves	6 999.73
13 Subvention d'équipement.	50 610.94
TOTAL	349 128.00

Aussi, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **APPROUVE** à l'unanimité le Budget Primitif 2012 du Budget annexe de l'Eau.

3) Taux d'imposition de la commune – Année 2012

Il est proposé au Conseil Municipal de maintenir les taux d'imposition appliqués en 2011 pour l'année 2012 ainsi qu'il suit :

Taxes	Taux 2011	Taux 2012
Taxe d'Habitation	13.24 %	13.24 %
Taxe Foncier Bâti	7.54 %	7.54 %
Taxe Foncier Non Bâti	48.42 %	48.42 %
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	17.53 %	17.53 %

Aussi, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **APPROUVE** à l'unanimité les taux d'imposition de la commune au titre de l'année 2012.

4) Personnel Communal : Création d'emplois saisonniers

La loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, prévoit dans son article 3 la possibilité pour les collectivités de recruter des agents non titulaires pour faire face aux besoins saisonniers.

Afin de répondre aux besoins des services techniques durant la période estivale, il est proposé de créer pour l'année 2012 deux emplois contractuels d'adjoints techniques territoriaux dont la rémunération correspondra à l'IB 297 IM 302.

Aussi, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **APPROUVE** à l'unanimité la création de ces deux emplois saisonniers.

5) Travaux de réhabilitation du presbytère – Signature des marchés

Par délibération n°4.3.2011 du 16 mai 2011, le Conseil Municipal de Villaz a approuvé le projet de réhabilitation du presbytère pour un coût prévisionnel de 369 005 € H.T. et a autorisé le maire à lancer la consultation des entreprises pour l'opération envisagée selon la procédure adaptée.

Après consultation des entreprises, une commission ad hoc s'est réunie une première fois le 4 janvier 2012. Après négociation pour plusieurs lots, analyse et vérification des offres, la commission s'est réunie à nouveau le 2 février 2012. Le nouveau montant de l'opération s'élève ainsi à **459 750,89 € H.T.** dont le détail figure ci-dessous :

LOT 1	Gros œuvre	56 787,17	TRINDADE 74930 PERS JUSSY
LOT 2	Charpente	40 889,60	MARTINOD Xavier VILLAZ
LOT 3	Etanchéité	4 500,00	LAMBDA BAT 74380 GRANVES SALES
LOT 4	Menuiseries extérieures	33 491,04	ASTRUX FRERES 74230 THONES
LOT 5	Façades	17 172,49	SARF 74150 SALES
LOT 6	Serrurerie	20 914,10	MARTINOD DANIEL VILLAZ
LOT 7	Chauffage (bois)	74 144,00	LATOURE 74650 CHAVANOD
LOT 8	Electricité	49 991,90	RCE 74960 MEYTHET
LOT 9	Cloisons	48 966,10	BATISOL 74150 RUMILLY
LOT 10	Menuiseries intérieures	22 501,26	ASTRUX FRERES 74230 THONES
LOT 11	Carrelages	6 623,16	CHAMEAU 01420 SEYSSEL
LOT 12	Sols souples	11 062,95	LAPORTE 74800 ST PIERRE EN FAUCIGNY
LOT 13	Peintures intérieures	15 889,97	EMP VILLAZ
Total TRAVAUX		402 933,74	
Architecte		46 427,15	
Mission SPS		3 180,00	
Bureau de contrôle		5 710,00	
Diagnostic Plomb		1 500,00	

Aussi, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **APPROUVE** à la majorité avec 13 voix POUR et 1 abstention (JL TERRIER) le nouveau montant des travaux et de l'opération, **ATTRIBUE** les différents lots précités aux entreprises retenues et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les marchés correspondants (MAPA).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h 40.

Le Maire,
Bernard EMIN

